



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Nathalie JEANNET

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de procurations : 3
Nombre de votants : 29
Date de la convocation : 13 juin 2023
Date de publication : 26 juin 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Jean-Pierre, ROCHE Paul,	Nathalie, DEMORTIER-BLANC
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHÈRE	Catherine, ANTOINE Patricia,
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
GERMOND Daniel, JABOVISTE	Blandine, CERNELA Patrice,	Laëtitia, GRUET Justine,
Philippe, MIRAT Maryline,	LEFEVRE Jean-Philippe,	MUGNIER Christine
DOUZENEL Alexandre, CUINET	DELAINÉ Isabelle, JEANNET	

Conseillers absents ayant donné procuration

GIROD Isabelle donne procuration à DELAINE Isabelle, CHAMPANHET Stéphane donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie

Conseillers absents non représentés

PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, HAMDAROUI Ako, DRUET Timothée, HERRMANN Nadine

Objet : Cession du Château de Crissey et du Centre aéré

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

Par délibération du 14 mars 2022, la Ville de Dole s'était engagée sur la vente du Château de Crissey au profit d'un acquéreur qui n'a pas été en capacité de respecter les conditions suspensives prévues.

De ce fait, la Collectivité a récupéré toute liberté de remettre en vente le bien et d'autres investisseurs potentiels se sont manifestés.

Ainsi il est proposé aujourd'hui de réitérer un projet de vente au bénéfice de la SCI « Les Maulois 2 » représentée par Monsieur Vincent CLERGEOT pour un projet d'ERP (Établissement recevant du public) de type hôtelier.

Comme il avait été initialement prévu avec le précédent prospect, la vente porterait sur le Château et ses dépendances ainsi que sur l'accueil de loisirs de Crissey dont la vente avait été envisagée avec un différé dans le temps mais qui peut finalement être aliéné immédiatement ; le prix global de la transaction a été fixé à un montant total de 525 000 euros.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 14 juin 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** la cession à la SCI « Les Maulois 2 » représentée par Monsieur Vincent CLERGEOT dont le siège social se situe 3, route de Quain 71330 DEVROUZE, du Château de Crissey et ses dépendances ainsi que du centre aéré de Crissey le tout cadastré section AB n° 83, 161, 189, 192 pour une surface totale de 22 882 m²,
- **DE PRÉCISER** que toute personne morale ou physique pourra se substituer à la SCI « Les Maulois 2 », aucune modification ne pouvant être apportée aux conditions initiales,
- **DE PRÉCISER** que cette cession sera réalisée moyennant le prix de 525 000 euros,
- **DE PRÉCISER** la constitution de servitudes de tréfonds au profit de la Ville de Dole sur les parcelles AB n°189, 161 et 192 pour les réseaux existants d'assainissement collectif et d'eau potable, et au profit de concessionnaires pour les réseaux secs existants (gaz et électricité),
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 29
 CONTRE : 0
 DONT 3 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme
- SCI « Les Maulois 2 »_3 route de Quain_71330 DEVROUZE
- Maître Dominique RUEZ 13 rue Macedonio Melloni 39100 DOLE

*Fait à Dole, le 19 juin 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Monsieur Jean-Baptiste GAGNON



**CESSION DU CHATEAU DE CRISSEY,
DEPENDANCES ET CENTRE AERE**

